

Comede

Comité pour la santé des exilé.e.s

Formation Guyane

Droit au séjour
pour raison médicale

2026

Novembre



Droit au séjour pour raison médicale

FORMATION

4 et 5 Novembre 2026

OBJECTIFS

CONNAISSANCES
ET CAS PRATIQUES

- Capacité à évaluer en équipe l'opportunité d'une demande d'admission au séjour pour raison médicale
- Aide à la construction de relations adaptées entre médecins et intervenants sociaux ou juridiques
- Amélioration du niveau de conseil et de la prise en charge des personnes étrangères en statut administratif précaire et atteintes de maladies graves
- Maîtrise de la procédure de dépôt de la demande d'admission au séjour pour raison médicale et aide à la compréhension des documents médicaux à transmettre au service médical de l'Ofii
- Connaissance des enjeux de la double demande asile-droit au séjour pour raison médicale
- Focus spécifique territoire de la Guyane

PUBLICS VISÉS

- Médecins, psychologues, travailleurs sociaux, juristes
- Professionnel-le-s et bénévoles participant à la prise en charge médicale, psychologique, sociale ou juridique de personnes étrangères malades

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Travaux pratiques à partir de fac-similés des documents administratifs (documents des préfectures, etc.)
- Travail en sous-groupe sur des cas pratiques amenés par les participant-e-s et/ou tirés de la pratique quotidienne des médecins, psychologues, assistantes sociales et juristes du Comede
- Présentation des lieux ressources opérationnels
- Méthodologie de suivi de la formation par le Comede et d'assistance téléphonique post-formation
- Documentation et supports de formation

INFOS PRATIQUES

- Deux jours : 8h-12h / 13h00-16h00 (à confirmer)
- Salle de Formation, Maison des initiatives locales, 9 Rue des Moucayas, Cayenne. Mercredi 04 et jeudi 05 nov 2026
- 408€ pour cette session de 2 jours
- Contact : service.formation@comede.org

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à une semaine avant la date de la formation, sous réserve des places disponibles.

Merci de joindre l'équipe du Comede pour étudier les possibilités d'accueil d'une personne en situation de handicap : service.formation@comede.org

PROGRAMME

Des modifications peuvent être apportées avant le début de la formation.

PREMIER JOUR

Présentation de chacun·e et attentes, présentation de la formation

I. Présentation du Comede

II. Éléments de contexte : population et brève histoire du Dasem

III. Santé des exilé.e.s :

- De qui parle-t-on ? Définition
- Facteurs et risques pour la santé (discrimination, racisme ordinaire, interprétariat)
- Épidémiologie médicale et bilan de santé
- Santé mentale des exilé-es

IV. Atelier sur des situations critères : rappel sur le cadre législatif « ce qui dit la loi », travail en sous-groupe

V. Repères déontologiques

VI. Évaluation médicale et psychologique des critères du Dasem

.....

DEUXIÈME JOUR

Présentation du programme de la journée + Questions du jour 1

I. Atelier sur situation clinique sur le recueil d'informations

II. Procédure Dasem : cadre législatif et les étapes de la procédure

III. Atelier certification et documents médicaux et psychologiques

- Rappel sur le code de déontologie
- Atelier

IV. Impact du rejet du Dasem face à la relation thérapeutique et contentieux

Évaluation et centre ressource (Mise en réseau)

Lien d'inscription à la formation :

<https://framaforms.org/inscription-a-une-formation-comede-en-guyane-1752047955>

Une fois le formulaire d'inscription rempli, si la demande est validée, vous recevrez un message électronique de confirmation. Les inscriptions validées font l'objet d'une convention de formation signée par le commanditaire ou le stagiaire et le Comede. Une convocation et un livret d'accueil seront transmises aux stagiaires par mail en amont de la formation.

Si la formation est complète votre demande d'inscription sera inscrite en liste d'attente.

En début et fin de stage, une évaluation de niveau est proposée aux participant·e·s. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à chaque participant·e qui en fait la demande. Un formulaire d'évaluation globale de la formation est distribué aux stagiaires et transmis au commanditaire pour le retour sur le déroulé du stage.

Les **frais d'hébergement et de repas** ne sont pas pris en charge par le Comede.

Merci de joindre l'équipe du Comede pour que nous puissions étudier les possibilités d'accueil d'une personne en **situation de handicap** : service.formation@comede.org

Le Comede organise également des formations sur site.

Pour plus de renseignements, nous joindre au 01.45.21.39.32 ou écrire à : service.formation@comede.org